



RAPPORT
DE RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE 2020

emz⁷

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| EN BREF | 02 |
| ÉDITO | 03 |
| L'ESG EN ACTIONS | 04 |
| 1. NOTRE POLITIQUE ESG | 08 |
| L'affirmation des enjeux | 10 |
| La mise en œuvre pratique | 12 |
| 2. REVUE ESG | 14 |
| Méthodologie et Périmètre | 16 |
| Environnement | 20 |
| Social | 27 |
| Gouvernance | 30 |
| Sociétal | 33 |
| 3. LA CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE | 36 |
| 4. PARTICIPATIONS | 40 |



ENVIRONNEMENT

—

SOCIAL

—

GOUVERNANCE

—

SOCIÉTAL

—

EN BREF

26

ENTREPRISES
en portefeuille

144

OPÉRATIONS

Tickets d'investissement
compris entre

10 ET 150

MILLIONS D'EUROS

4,2

MILLIARDS D'EUROS
investis depuis 1999

19

PROFESSIONNELS
pour une équipe expérimentée

7

FONDS
successifs depuis 1999

emz¹

É D I T O

PARTAGER LA VALEUR

Présent depuis 1999 sur le marché français de l'investissement non coté, EMZ a graduellement construit un positionnement unique parmi les différents acteurs du marché en reconnaissant les entrepreneurs et les équipes dirigeantes comme les acteurs essentiels de la création de valeur.

EMZ s'engage dans des opérations qui permettent à ces dirigeants, cadres, actionnaires familiaux ou fondateurs, de devenir ou de rester les actionnaires de référence de leur entreprise. EMZ participe ainsi à la création de structures d'actionnariat stables et durables associant les acteurs de l'entreprise dans le long terme.

Le partenariat durable et équilibré avec les équipes dirigeantes constitue donc le cœur de la politique ESG d'EMZ. En parallèle, EMZ a pris un certain nombre d'initiatives au cours des années récentes pour affirmer la place de l'ESG dans sa politique d'investissement et dans la gestion même de la société. EMZ répond ainsi aux critères d'investissement durables et responsables portés par les institutions gouvernementales et organisations inter-gouvernementales.

JACKY PERRENOT



Olivia SCAIA
Responsable QHSE

JACKY PERRENOT EST UN TRANSPORTEUR ROUTIER FRANÇAIS OPÉRANT UNE FLOTTE DE 8 500 VÉHICULES.

AU-DELÀ DE SA POSITION DE LEADER, JACKY PERRENOT SE DISTINGUE PAR SA POSITION DE PIONNIER SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR.

Comment le groupe Jacky Perrenot s'engage-t-il en faveur de l'environnement ?

Étant un acteur du transport routier, un secteur fortement émetteur de CO₂, notre implication sur les sujets de développement durable est essentielle. Pour cette raison, nous sommes signataires de la Charte d'Engagement Objectif CO₂ depuis 2014. En 2020, nous avons obtenu le Label CO₂ qui marque notre volonté de lutter contre le changement climatique en réduisant nos émissions de CO₂ de 5 % sur les trois prochaines années.

Concrètement, votre action passe par des solutions de transport plus écologiques ?

Exactement, nous rendons notre flotte de véhicules chaque jour plus propre en recourant toujours plus aux énergies non diesel. Aujourd'hui, nous opérons la première flotte écologique européenne avec plus de 600 véhicules à énergies alternatives (véhicules au gaz naturel ou électriques, semi-remorques réfrigérées à l'azote...). Cela représente 13 % de nos moteurs, ce qui est bien au-dessus du secteur qui reste malheureusement en dessous de 2 %.

Quels sont les bénéfices pour Jacky Perrenot ?

Ils sont multiples. Tout d'abord, notre démarche joue un rôle clé pour la marque employeur Jacky Perrenot et la fidélisation des collaborateurs. Ensuite, les retombées sont très positives au niveau commercial.

Vos clients sont demandeurs de ces nouvelles solutions de transport ?

Oui, bien sûr. Tout d'abord parce qu'ils sont de plus en plus sensibles aux sujets ESG, mais également du



1^{re} FLOTTE ÉCOLOGIQUE EUROPÉENNE

600 véhicules à énergies alternatives

8 000 TONNES DE CO₂

économisées en 2021 grâce aux véhicules gaz

fait des restrictions de circulation croissantes auxquelles ils sont confrontés (pollution sonore, zones à faibles émissions de CO₂ dans les centres villes...) et qui peuvent être respectées grâce aux véhicules verts.

Notre position de leader sur les véhicules à énergies alternatives fait de nous un partenaire privilégié pour les clients souhaitant réduire leur empreinte carbone, c'est un avantage compétitif clé.

Vous avez des exemples ?

Nous travaillons constamment avec les clients et les constructeurs de véhicules pour leur offrir des solutions plus innovantes. Le dernier exemple en date est l'inauguration du premier porteur électrique pour Franprix début 2021, qui offre une autonomie de 150 km sans émission de CO₂ ni de NO_x.

Pour finir, comment entendez-vous rester avant-gardiste sur la flotte verte ?

Tous les mois, nous mettons de nouveaux véhicules écologiques en circulation. Ils remplacent progressivement les anciens véhicules avec pour ambition d'atteindre 30 % de véhicules verts au sein de notre flotte d'ici 2025. De plus, nous maintenons une veille permanente sur les nouvelles énergies alternatives, en particulier l'hydrogène, avec l'ambition d'inaugurer en 2022 notre premier camion roulant à l'hydrogène.



ANKERKRAUT



Stefan Lemcke
Fondateur et Président
d'Ankerkraut

FONDÉE EN 2013, ANKERKRAUT DÉVELOPPE, PRODUIT ET VEND DES MÉLANGES D'ÉPICES, DES SAUCES ET DES THÉS PREMIUM ET BIOLOGIQUES.

SITUÉE À JESTEBURG PRÈS DE HAMBOURG, L'ENTREPRISE EMPLOIE UNE CENTAINE DE PERSONNES ET EXPLOITE SON PROPRE SITE DE PRODUCTION. ANKERKRAUT S'EST DÉVELOPPÉ RAPIDEMENT ET EST DÉSORMAIS UN ACTEUR CLÉ DU MARCHÉ DES ÉPICES DE HAUTE QUALITÉ EN ALLEMAGNE.

Comment est née votre idée de soutenir un projet d'école au Malawi ?

Fils de bénévole, j'ai grandi en Afrique et j'y ai appris très tôt l'importance d'aider les autres. Pour un nombre croissant d'élèves de primaire, et comme dans beaucoup d'autres pays, l'accès à l'éducation au Malawi est compliqué. La pénurie d'enseignants, les frais de scolarité, le manque d'infrastructures et les classes trop nombreuses entraînent des taux d'analphabétisme particulièrement élevés.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le projet d'Ankerkraut ?

Bien sûr. Notre projet consiste à financer la construction d'une école à Kombola, au Malawi. Pour cela, nous avons alloué au projet les économies réalisées par Ankerkraut en 2020 grâce à la baisse de la taxe sur la valeur ajoutée de 7 % à 5 % en Allemagne. En collaboration avec notre partenaire donateur Bücherbörse e.v., une école de 8 salles de classe est en cours de construction. L'école sera une école primaire et secondaire, avec tout le matériel pédagogique nécessaire.

Cette école sera-t-elle autonome une fois sa construction achevée ?

Précisément. L'idée était de construire une école durable et autosuffisante. En plus des salles de classe, des infrastructures sanitaires et une alimentation électrique par panneaux solaires sont installés.



Ces panneaux solaires ont pour but d'alimenter l'école en électricité de manière autosuffisante afin de l'éclairer à l'intérieur et à l'extérieur.

Et pour l'approvisionnement en eau, comment l'assurez-vous ?

Le projet de construction inclut un puits à proximité de l'école afin de garantir l'accès à l'eau potable pour les élèves et le personnel. L'approvisionnement en eau douce est essentiel compte tenu des températures très élevées de novembre à avril.



100 ÉCOLIERS
PAR AN

De manière générale, le Malawi manque d'infrastructures pour canaliser l'eau provenant des précipitations, ce qui fait du puits une source d'eau centrale dans la vie quotidienne des élèves.

Au-delà de ce projet, comment vos valeurs transparaissent-elles au niveau d'Ankerkraut ?

Les valeurs que j'ai acquises pendant mon séjour en Afrique jouent un rôle important dans ma vie privée et dans la philosophie d'Ankerkraut. Tant en interne qu'en externe, nous accordons une grande importance à la charité.

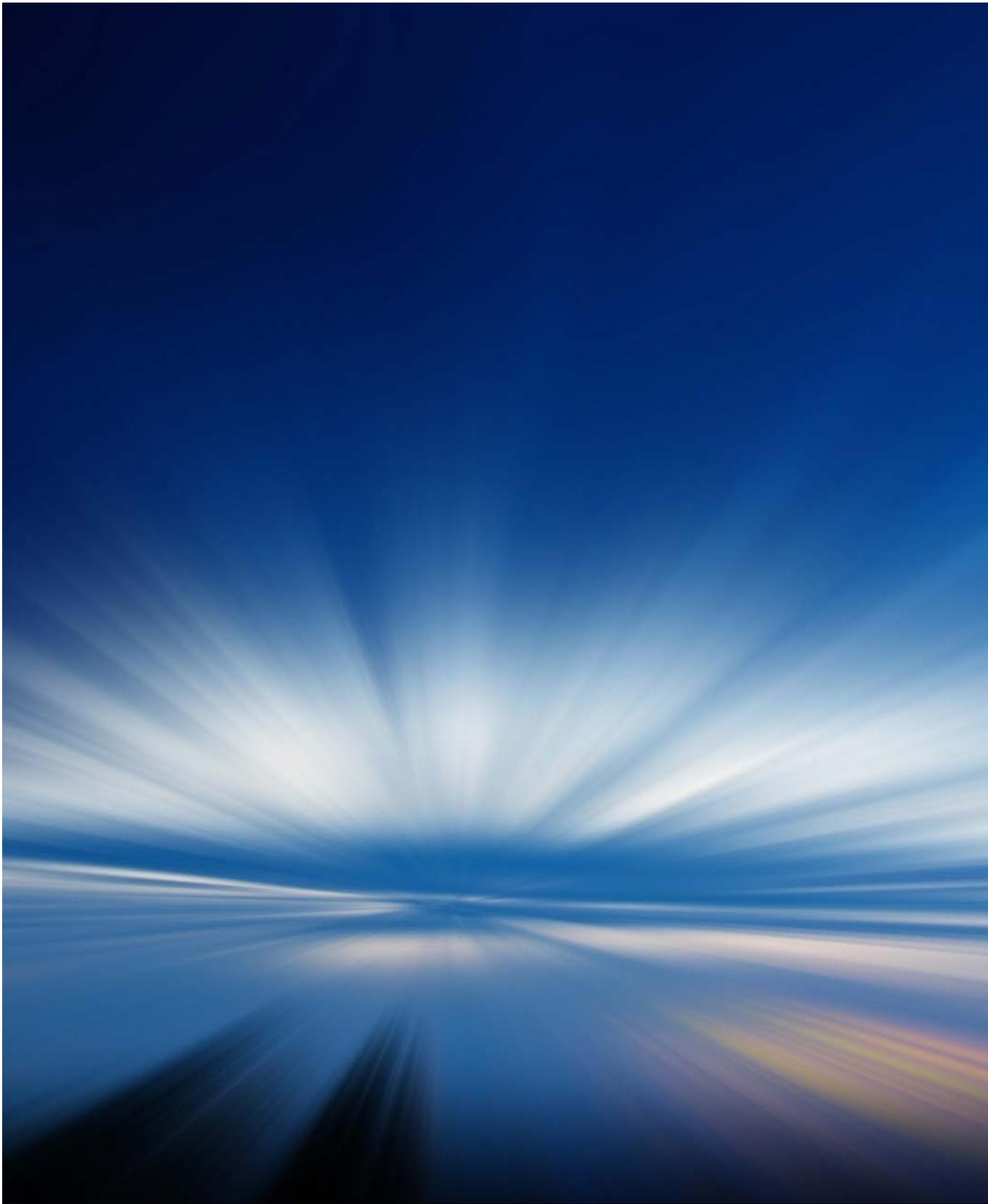
En 2021, par exemple, nous avons travaillé sur une boîte à épices spéciale pour aider à collecter environ 6 000 € qui ont été donnés à l'association Ankerland, qui aide des enfants traumatisés, ici, à Hambourg. Nous avons également mis en place une action en juillet pour collecter des fonds pour les victimes des inondations en Allemagne, ce qui nous a permis de faire un don de 26 000 € à cette cause. Pour nous, chez Ankerkraut, il est essentiel d'agir « globalement », aussi bien dans des destinations lointaines que chez nous.

Et en interne, vous mettez également des initiatives en place ?

Oui, nous essayons de promouvoir ces valeurs caritatives au quotidien, en encourageant par exemple nos employés à commander des véhicules hybrides et en proposant le service JOBRAD comme moyen de transport neutre en CO₂.

En outre, nous rendons compte en interne et en externe des progrès de l'école au Malawi et encourageons ainsi nos collaborateurs à s'engager dans des projets sociaux similaires. Certains salariés ont même réduit leur nombre d'heures de travail pour s'engager dans des actions caritatives en parallèle d'Ankerkraut.





1. NOTRE POLITIQUE ESG

| | |
|---------------------------|----|
| L’AFFIRMATION DES ENJEUX | 10 |
| LA MISE EN ŒUVRE PRATIQUE | 12 |

L’AFFIRMATION DES ENJEUX

Depuis plus de cinq ans, EMZ a renforcé son appropriation de l’ESG et a consolidé le déploiement opérationnel de sa politique.

2006

Les Principes de l’Investissement Responsable (PRI) sont une initiative des Nations-Unies lancée en 2006 par Kofi Annan afin d’inciter les investisseurs financiers à intégrer, de manière volontaire, les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance dans la gestion de leurs portefeuilles.

Cette initiative regroupe plus de 1 700 signataires qui s’engagent à respecter 6 principes d’investissement responsable fondamentaux et à effectuer un reporting annuel aux UNPRI.

Signatory of:



GRUPE CARSO

LABORATOIRE D’ANALYSE

Date : 2011 - 2016



2016

Depuis 2016, EMZ est signataire des United Nations Principles for Responsible Investment (UNPRI) et marque donc son engagement à prendre en compte les critères ESG dans l’ensemble de ses activités.

Affirmation de la place de l’ESG

- ▶ Signature des PRI
- ▶ Mise à jour de la charte ESG
- ▶ Intégration d’une clause ESG dans le pacte d’actionnaire

Mise en place d’outils et méthodes

- ▶ Développement d’un outil d’analyse ESG durant la phase de pré-investissement
- ▶ Mise à jour du questionnaire de suivi ESG pour être plus adapté à la classe d’actifs dette privée

VIGNAL
LIGHTING GROUP

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATION POUR VÉHICULES INDUSTRIELS OU COMMERCIAUX

Date : 2018



2018

En 2018, le comité Dons et Mécénat a aidé financièrement la Fondation ONET, la Fondation de France ainsi que la Fondation Espérance Banlieues.

Affirmation de la place de l’ESG

- ▶ Mise à jour du questionnaire de suivi ESG
- ▶ Création du Comité Dons et Mécénat d’EMZ

Mise en place d’outils et méthodes

- ▶ Rapport ESG
- ▶ Rapport aux UNPRI

ONET
DES INGENIERES, DES SERVICES, DES HOMMES

PROPRETÉ ET SERVICES

Date : 2017



2019 2020

Mise en place d'outils et méthodes

- ▶ Mise à jour du questionnaire de suivi ESG

Communication

- ▶ Rapport ESG
- ▶ Rapport aux UNPRI



Affirmation de la place de l'ESG

- ▶ Mise en place d'une équipe ESG dédiée
- ▶ Sensibilisation et formation des membres de l'équipe aux enjeux ESG

Communication

- ▶ Rapport ESG
- ▶ Rapport OPC
- ▶ Rapport aux UNPRI



La progression réalisée depuis 2016 sur la démarche ESG a mené à plusieurs évolutions positives.

- La participation à différentes conférences et l'accompagnement par des cabinets de conseil ont permis une montée en compétences de l'équipe EMZ sur les pratiques de l'investissement durable.
- En 2018, EMZ s'est doté d'un Comité Dons et Mécénat qui lui permet d'apporter un soutien financier aux entreprises du portefeuille impliquées ou qui souhaitent s'impliquer dans des projets ayant trait aux thématiques sociétales et culturelles.
- La démarche ESG d'EMZ a favorisé l'émergence d'un dialogue régulier et adapté auprès des interlocuteurs qualifiés dans les entreprises en portefeuille sur les sujets de l'ESG.
- L'amélioration de la connaissance de la manière dont les sujets ESG sont pris en compte par les entreprises, permet à EMZ d'approfondir en continu sa connaissance des solutions existantes au sein des entreprises et de faire circuler cette connaissance au sein des entreprises de son portefeuille en facilitant ainsi la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques.
- EMZ Partners prend en compte les risques de durabilité et les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans sa politique de rémunération.

La progression de la démarche et l'ensemble des évolutions liées viennent asseoir la qualité d'investisseur responsable à laquelle aspire EMZ.

LA MISE EN ŒUVRE PRATIQUE

Aujourd'hui la démarche ESG d'EMZ est mise en œuvre tout au long du cycle d'investissement depuis la phase de sélection des investissements, se poursuit durant la phase de suivi des investissements effectivement réalisés et influe également sur les modalités de désinvestissement.

GRAPHIQUE 1. PROCESSUS ESG DANS LE CYCLE D'INVESTISSEMENT



Pré-investissement : phase de sélection et d'analyse

La prise en compte des sujets ESG en phase d'investissement est en premier lieu guidée par la politique d'exclusion d'EMZ. Cette politique a été définie de façon à exclure du périmètre de ses investissements potentiels certains secteurs d'activité.

5 secteurs d'activité sont exclus du périmètre d'investissement d'EMZ :

- la fabrication ou le commerce de tabac ou de boissons alcoolisées distillées et produits liés ;
- la fabrication et le commerce d'armes et de munitions ;
- les casinos et activités équivalentes ;
- la recherche, développement ou applications techniques relatives à des programmes ou solutions portant sur des jeux d'argent sur Internet, des casinos en ligne, ou la pornographie ;
- la spéculation alimentaire.

Par ailleurs, la politique d'exclusion stipule qu'en cas de financement d'applications techniques relatives au clonage humain, à des fins de recherche ou thérapeutiques, ou aux OGM, la Société de Gestion assurera un contrôle approprié des problématiques juridiques, réglementaires et éthiques.

L'analyse des risques et opportunités en phase de pré-investissement intègre les critères extra-financiers. Une grille d'analyse a été élaborée à cet effet en partenariat avec un bureau d'études externe. Cette étape permet aujourd'hui à l'équipe d'EMZ de dresser le profil ESG des sociétés dans

lesquelles elle s'apprête à investir. La grille aborde les sujets de gouvernance, de ressources humaines, d'environnement et de parties prenantes externes (clients, fournisseurs, société civile). Elle représente un outil d'aide à la décision mis en œuvre systématiquement depuis 2017.

Plusieurs volets sont abordés par la grille d'analyse visant à identifier le profil ESG des entreprises :

- **les pratiques sociales** de l'entreprise (prise en compte des risques sociaux, gestion des ressources humaines, diversité, santé et sécurité, dialogue et climat social, reporting) ;
- **les pratiques environnementales** de l'entreprise (prise en compte des risques environnementaux, système de management environnemental, énergie et émissions de gaz à effet de serre, sols, eaux, déchets et biodiversité, reporting) ;

- prise en compte des **risques relatifs aux parties prenantes externes** (suivi des fournisseurs et sous-traitants, démarche de qualité, risques ou bénéfices des produits et services).

Le résultat de l'analyse conduit à une évaluation du risque relatif à ces enjeux.

En cas de nécessité en fonction du profil de l'entreprise étudiée, une étude environnementale spécifique peut être diligentée pour apprécier la situation de l'entreprise au regard de ces sujets.

Monitoring en cours d'investissement

Une clause ESG est intégrée, dès la conclusion de l'opération, dans le pacte d'actionnaire signé par les parties lors de l'investissement.

Celle-ci affirme pour EMZ et l'entreprise l'importance des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de bonne gouvernance, et invite l'entreprise à s'engager dans une démarche de progrès continu vis-à-vis de ces enjeux.

Durant la phase d'investissement, le suivi des performances ESG des entreprises du portefeuille est réalisé à travers :

- la participation d'EMZ comme membre ou censeur des conseils stratégiques ou des comités de direction. EMZ est membre des organes de gouvernance dans la majorité de ses participations. Cette position lui permet d'encourager à la mise en place de bonnes pratiques notamment sur les sujets d'indépendance, de diversité, et de transparence des organes de management ;
- la transmission d'un questionnaire ESG annuel à l'ensemble des entreprises du portefeuille.

La démarche ESG a en effet été accentuée en 2019 par l'amélioration de la connaissance de la qualification ESG des entreprises en portefeuille. Pour ce faire, EMZ, en collaboration avec les cabinets de conseil GINGER BURGEAP et ESG Score, a élaboré et mis en œuvre une nouvelle méthodologie pour acquérir une vision fine de l'intégration de l'ESG dans chaque entreprise.

Un questionnaire est envoyé aux entreprises, permettant de recueillir des informations mais également de donner la possibilité aux entreprises de s'exprimer sur leurs propres enjeux et particularités.

Ce nouveau format du questionnaire est davantage orienté vers la connaissance des procédures existantes dans

l'entreprise, préfigurant les progressions à venir, plutôt que vers des résultats annuels qui reflètent une situation ponctuelle et non pas progressive. Une partie du questionnaire est élaborée de manière spécifique à chaque entreprise selon son activité. Enfin, les questions portant sur le sociétal ont été approfondies via l'intégration d'une partie dédiée aux volets clients, fournisseurs et société civile.

Une analyse des questionnaires, entreprise par entreprise, a été travaillée sur la base des réponses aux questionnaires. Cette analyse réalisée sous la forme de fiches entreprise présente la performance de chacune d'elle sur les différents volets de l'ESG.

La grille d'analyse permet d'identifier le profil ESG des entreprises en portefeuille notamment sur les volets suivants :

- **les pratiques sociales** de l'entreprise (prise en compte des risques sociaux, gestion des ressources humaines, diversité, santé et sécurité, dialogue et climat social, reporting) ;
- **les pratiques environnementales** de l'entreprise (prise en compte des risques environnementaux, système de management environnemental, énergie et émissions de gaz à effet de serre, sols, eaux, déchets et biodiversité, reporting) ;
- **prise en compte des risques relatifs aux parties prenantes externes** (suivi des fournisseurs et sous-traitants, démarche de qualité, risques ou bénéfices des produits et services).

Le résultat de l'analyse conduit à une évaluation du risque relatif à ces enjeux.

Cession

Lors de la cession, EMZ peut recommander à la société de réaliser un audit ESG externe afin de l'utiliser lors de la vente. Dans certains cas, un questionnaire ESG de cession est rempli par EMZ.

2.

REVUE ESG

| | |
|---------------------------|----|
| MÉTHODOLOGIE ET PÉRIMÈTRE | 16 |
| ENVIRONNEMENT | 20 |
| SOCIAL | 27 |
| GOUVERNANCE | 30 |
| SOCIÉTAL | 33 |



NOTRE MÉTHODOLOGIE

Le suivi de la performance ESG du portefeuille d'EMZ est réalisé grâce à un questionnaire de suivi annuel.

Le questionnaire de suivi a pour objectifs de rendre compte des enjeux ESG/RSE spécifiques à chaque entreprise compte tenu de son activité ; axer l'analyse sur le fonctionnement et les processus liés à l'ESG/RSE plutôt que sur le résultat (par exemple, sur l'existence d'un système de management de la sécurité plutôt que sur la fréquence d'accidents).

Deux parties composent les questionnaires : la première constitue un tronc commun de questions posées à l'ensemble des entreprises et la seconde porte sur des questions spécifiques, fonction de l'activité et des enjeux propres à l'entreprise.

Le questionnaire a été construit de façon à couvrir l'ensemble des domaines extra-financiers de responsabilité des entreprises :

- **Gouvernance** : principe de bonne gouvernance et de saine gestion dans la tenue des affaires et le développement ;
- **Social** : relations avec le corps social interne de l'entreprise et ses représentants ;
- **Environnement** : impacts directs et indirects sur l'ensemble des milieux naturels, aux niveaux local et global ;
- **Sociétal** : responsabilité de l'entreprise vis-à-vis de ses partenaires amont (fournisseurs, sous-traitants, prestataires), vis-à-vis de ses partenaires aval (clients, utilisateurs), relations avec l'ensemble des parties prenantes sociétales (institutionnelles, associatives, territoriales...).

NOS PRINCIPES

L'analyse ESG s'appuie sur le modèle SustainBox®, développé par le cabinet ESG Score. Il s'est attaché à identifier, pour chaque domaine, les principes de gestion permettant une prise en compte de l'enjeu. Les principes de gestion retenus sont :

- **Principe 1 - Discours et leadership** : les valeurs liées au leadership représentent le principal moteur du comportement responsable d'une entreprise. Elles guident la prise de décision et représentent les fondements d'une entreprise pérenne ;
- **Principe 2 - Organisation de la responsabilité** : une entreprise qui s'appuie sur des principes de fonctionnement robustes et des règles de gestion tenant compte des signaux de marché saura s'adapter aux nouvelles demandes de ses parties prenantes, internes et externes (ressources humaines et techniques mises en place, déploiement effectif des orientations stratégiques) ;
- **Principe 3 - Transparence des informations** : fluidité et transparence de l'information permettant de rendre compte à l'ensemble des partenaires, internes et externes de l'entreprise (outils de reporting, communication interne/externe) ;
- **Principe 4 - Engagement et actions** : dialogue avec les parties prenantes, définition d'objectifs et de plan d'actions ;
- **Principe 5 - Contrôle indépendant** : l'écoute et l'adoption d'opinions extérieures permettent d'enrichir la connaissance collective et de favoriser un contrôle indépendant du fonctionnement de l'entreprise (modalités de suivi et de contrôle, mesure des résultats) ;
- **Principe 6 - Innovation** : la capacité d'innovation d'une entreprise est primordiale à sa survie. Cela ne concerne pas uniquement sa capacité à développer et à délivrer de nouveaux produits et services mais également sa flexibilité à repenser son activité dans sa globalité ainsi que sa structure organisationnelle (innovation technique et managériale, veille, diffusion des bonnes pratiques) ;
- **Principe 7 - Vision de long terme** : l'entreprise performante adopte une perspective à long terme sur ses choix stratégiques d'organisation, d'investissement et de développement. Ces décisions concernent l'ensemble des partenaires de l'entreprise, en interne comme en externe (réflexion prospective, partenariats et études stratégiques).

NOS CRITÈRES

Quelle que soit l'activité d'une entreprise, l'analyse porte, pour chaque domaine de référence, sur les principes de gestion jugés stratégiques et exposés ci-dessous.

Principaux critères d'analyse par domaine

| Principes de gestion | ENVIRONNEMENT | SOCIAL | GOVERNANCE | SOCIÉTAL |
|-------------------------------------|---------------|--------|------------|----------|
| 1. Discours et leadership | | ✓ | | ✓ |
| 2. Organisation des responsabilités | | | ✓ | ✓ |
| 3. Transparence des informations | | ✓ | ✓ | ✓ |
| 4. Engagement et actions | ✓ | | | ✓ |
| 5. Contrôle indépendant | ✓ | | ✓ | |
| 6. Innovation | ✓ | | | |
| 7. Vision de long terme | ✓ | | | |

Principaux critères de performance

La performance des entreprises sur les principes fondamentaux de gestion a été estimée et reportée selon la classification suivante : Peu présent, Satisfaisant, Performant.

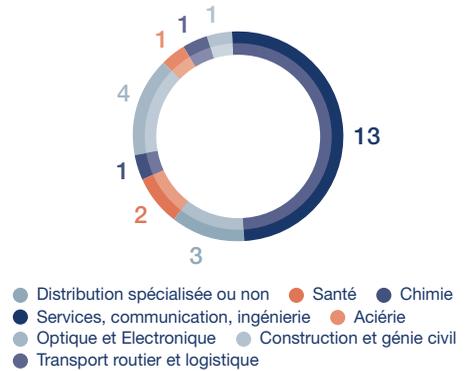
Cette évaluation est complétée par 26 indicateurs plus spécifiques découlant des principes de gestion exposés plus haut et qui sont jugés représentatifs de la performance ESG de l'organisation de l'entreprise.



PÉRIMÈTRE

EMZ a sollicité 26 participations de son portefeuille pour répondre à son questionnaire ESG annuel.

Les 26 participations du portefeuille d'EMZ couvrent des secteurs divers avec des risques variables.



UN TAUX DE RÉPONSE EN PROGRESSION

21

RÉPONDANTS AU QUESTIONNAIRE,
les trois fonds ont un taux de réponse supérieur à 80 %

89 %

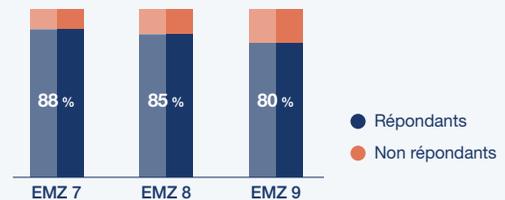
DU CAPITAL INVESTI COUVERT
Poids des répondants dans le portefeuille en montant investi
(Valeur totale au 31.12.2020)

98 %

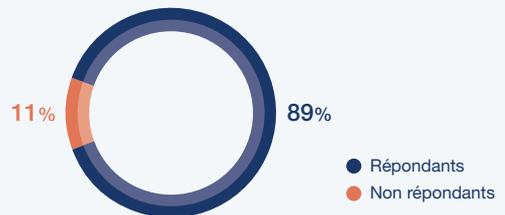
DES SALARIÉS CONCERNÉS COUVERTS
Répartition des répondants par nombre de salariés
(Effectif salarié 2019)

TAUX DE RÉPONDANTS DES DIFFÉRENTS FONDS

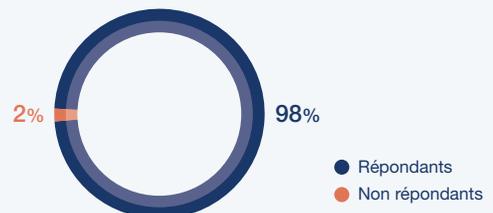
En nombre de société en portefeuille



En montant investi



En nombre de salariés



ENVIRONNEMENT

—

SOCIAL

—

GOUVERNANCE

—

SOCIÉTAL

—

ENVIRONNEMENT

EMZ a mis en place les mesures suivantes pour appréhender la politique environnementale des sociétés en portefeuille :

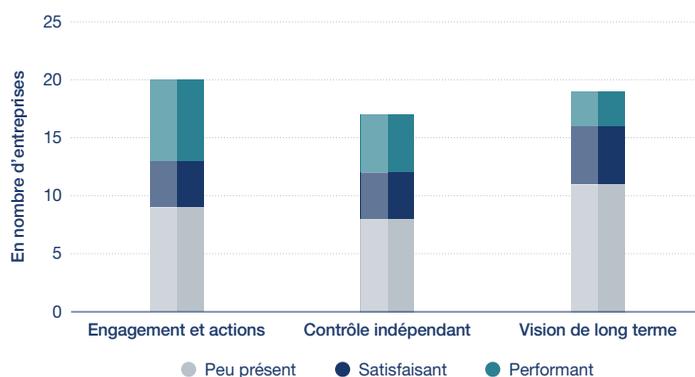
- ⊙ mise en place d'indicateurs environnementaux pour évaluer la performance environnementale des sociétés du portefeuille ;
- ⊙ évaluation de l'exposition au risque climatique (risques physiques et risques de transition) des sociétés du portefeuille sur la base d'une matrice suivant les recommandations du groupe d'experts TCFD ;
- ⊙ évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille ;
- ⊙ soutien et mécénat des sociétés engagées dans des projets environnementaux.

I Gestion des enjeux environnementaux

Les sujets de l'environnement nécessitent, pour être effectivement pris en main, des engagements opérationnels et les actions associées, planifiées et financées. Le suivi d'un certain nombre d'indicateurs (mesure et contrôle) est indispensable pour la gestion des enjeux environnementaux de par l'évolution rapide de ces enjeux.

Ce suivi est rendu possible car généralement associé à des données physiques et chimiques. L'évolution rapide des enjeux environnementaux nécessite également d'avoir une vision à long terme des risques potentiels et des solutions à mettre en place, nécessitant, de plus, souvent de l'innovation.

GRAPHIQUE 2. PRISE EN COMPTE DES PRINCIPAUX PRINCIPES DE GESTION POUR L'ENVIRONNEMENT



INDICATEURS

L'engagement environnemental des entreprises

- ▶ PART DES ENTREPRISES AYANT FORMALISÉ UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE (DONT 7 ENTREPRISES AVEC UNE POLITIQUE CERTIFIÉE)

La politique environnementale engage l'entreprise quant à sa vision et ses objectifs environnementaux.



BONNES PRATIQUES

ONET et sa gouvernance environnementale avec présence de la présidente groupe au sein du comité développement durable.

- ▶ PART DES ENTREPRISES AYANT MIS EN PLACE UN SUIVI DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES



« Plus de la moitié des entreprises analysées ont mis en place des outils leur permettant d'assurer une amélioration continue sur le modèle du système de management de l'environnement (SME). »

L'innovation environnementale

- ▶ PART DES ENTREPRISES AYANT INVESTI DANS L'INNOVATION ENVIRONNEMENTALE



BONNES PRATIQUES

Jacky Perrenot débute une expérience pilote de camion à hydrogène, lequel sera mis en circulation dès 2022.

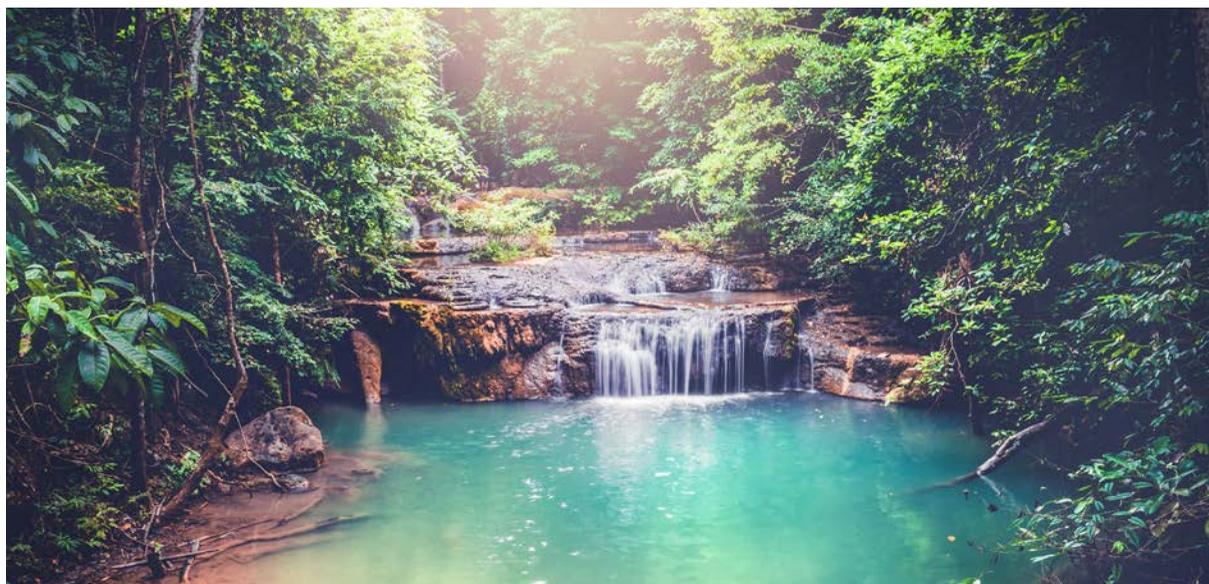
I Changement climatique

Le risque d'échec de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique est désormais identifié comme un risque systémique majeur comme l'avait déjà relevé en 2015 le Conseil de stabilité financière (FSB). La connaissance puis l'intégration de ce risque est particulièrement pertinente pour les entreprises, en raison de leurs impacts environnementaux et de leur vulnérabilité.

D'une part, les activités économiques ont un rôle majeur à jouer dans la réduction des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES). Les secteurs du transport et l'industrie sont responsables respectivement d'environ 23 % et 19 % des émissions mondiales de CO₂⁽¹⁾. Le dernier rapport du GIEC⁽²⁾ a mis en évidence la nécessité de la réduction de 49 % des émissions en 2030 par rapport à 2017 et d'arriver à la neutralité carbone en 2050 pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C et pointé du doigt l'urgence drastique de l'action par un changement des pratiques des gouvernements, des sociétés et des acteurs économiques (entreprises, industries).

D'autre part, les effets du changement climatique (hausse des températures, fréquence élevée d'événements extrêmes, etc.) peuvent affecter significativement les activités des entreprises (difficultés d'approvisionnement, perturbations de processus de production), les poussant à s'adapter et développer la résilience de leur business model. Les zones équatoriales, tropicales et les pays émergents sont particulièrement vulnérables mais sont aussi des zones de création de valeur, cruciales pour les entreprises se développant à l'international⁽³⁾.

Ainsi, pour les acteurs économiques, participer à la lutte contre le changement climatique et considérer les risques associés est aujourd'hui primordial pour assurer la durabilité de leurs activités. Dans ce contexte, les fonds d'investissement ont un rôle crucial à jouer en intégrant le risque climatique dans leurs critères de financement et en veillant à la responsabilité et durabilité des entreprises du portefeuille. Suite à la COP 21 cette tendance est portée au niveau international : en mars 2018, la Commission européenne a fait de la finance durable une de ses priorités avec le lancement d'un plan d'action. Cela s'inscrit dans la continuité du lancement, en 2015, d'une Task Force on Climate Disclosure dont les recommandations pour mettre en avant la transparence financière climatique et rendre les marchés plus efficaces et les économies plus stables et résistantes ont été présentées au G20 en juillet 2017.



(1) Chiffres clés du climat France et Monde, 2017, I4FC, Ministère de l'Environnement.

(2) IPCC Report, octobre 2018.

(3) Entreprises Pour l'Environnement, ONERC, Les entreprises et l'adaptation au changement climatique, 2014.

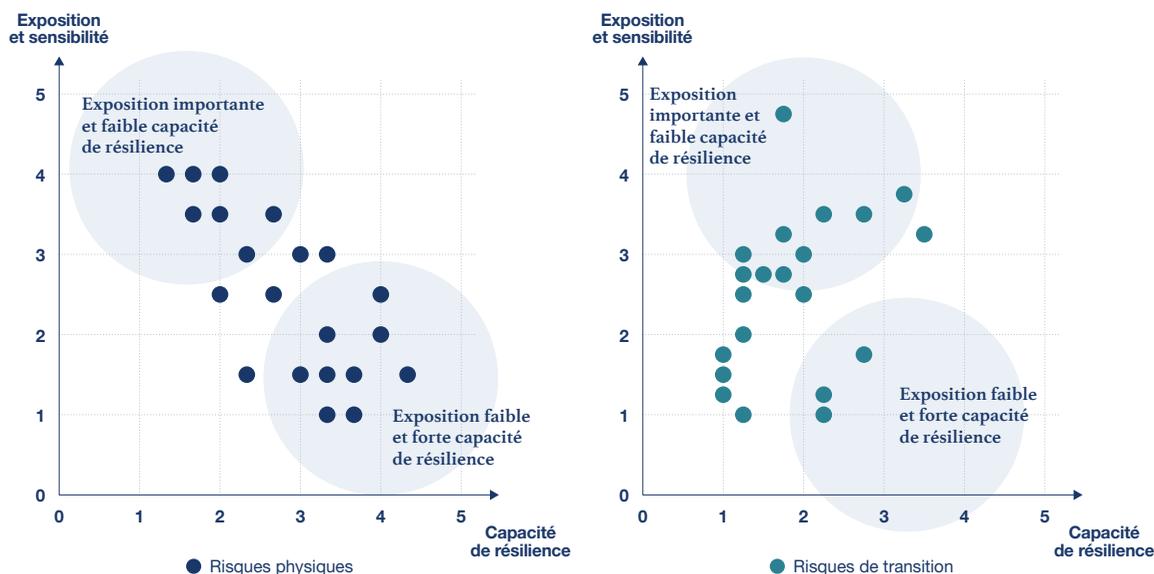
La gestion des risques liés au changement climatique

L'analyse de vulnérabilité des entreprises au changement climatique comporte deux axes :

- l'exposition et la sensibilité aux risques physiques et aux risques de transition ;
- la capacité de résilience vis-à-vis de ces risques.

Les risques physiques résultent des effets du changement climatique tels que les variations de températures et de précipitations, l'augmentation du niveau de la mer, etc. Ils sont la combinaison de la probabilité que survienne un évènement dangereux et la sévérité de sa conséquence. Les risques de transition font référence à des risques technologiques et économique-juridiques liés au changement climatique et dont les impacts affecteraient l'entreprise.

GRAPHIQUE 3. VULNÉRABILITÉ DU PORTEFEUILLE EMZ AUX RISQUES PHYSIQUES ET AUX RISQUES DE TRANSITIONS LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



La plupart des entreprises du portefeuille est concernée de façon plus ou moins forte par les risques physiques et de transition liés au changement climatique.

L'empreinte carbone

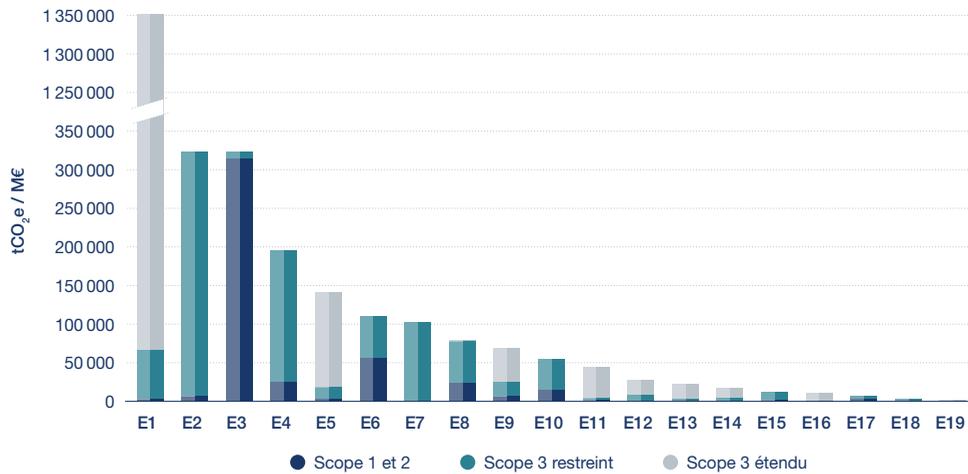
EMZ considère qu'en tant que fonds d'investissement, il a un rôle à jouer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier grâce à une connaissance fine des externalités négatives dues aux entreprises en portefeuille et par le soutien à la mise en place d'une politique d'amélioration.

Le portefeuille d'EMZ a été analysé suivant la norme ISO 14064-1. Les données d'émissions sont issues des réponses aux questionnaires des entreprises ou ont été recalculées à partir d'informations caractéristiques des entreprises, quand ces données existaient. L'analyse couvre 19 entreprises.

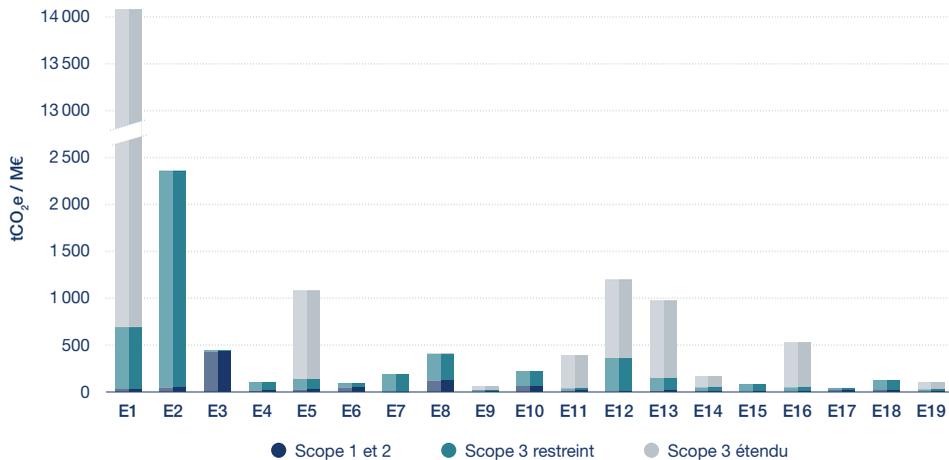
La quantification des émissions a été séparée en quatre scopes :

- le « **Scope 1** » regroupe les émissions directes de l'entreprise générées sur son site ou lors du transport à sa charge : combustion d'énergie fossile, fuite de fluides frigorigènes, process ;
- le « **Scope 2** » recouvre les émissions liées à la consommation d'énergies de l'entreprise mais générées en dehors de son site : production d'électricité, production de froid et de chaud pour alimenter un réseau ;
- le « **Scope 3 restreint** » regroupe les autres sources d'émissions directement imputables à l'activité de l'entreprise : l'extraction, la transformation, le transport des matières premières utilisées par l'entreprise, le traitement des effluents comme les déchets et l'eau, la distribution des produits finis, le déplacement des salariés ;
- le « **Scope 3 étendu** » concerne les autres émissions indirectement générées par l'activité de l'entreprise : l'énergie consommée lors de l'utilisation des produits fabriqués, les déplacements générés par l'activité de l'entreprise, le recyclage des produits en fin de vie.

**GRAPHIQUE 4. ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE ANNUELS (2019)
DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE**



**GRAPHIQUE 5. RATIO ÉMISSIONS DES GAZ À EFFET DE SERRE PAR CA ANNUELS (2019)
DES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE**



À l'échelle du portefeuille, les principales sources d'émission sont, par ordre décroissant d'importance :

- l'utilisation des produits commercialisés (énergie consommée par son fonctionnement et son entretien) (Scope 3 étendu), même si cela ne concerne pas toutes les entreprises, le poids carbone très important de quelques entreprises concernant ce poste suffit à en faire la première cause des émissions de GES ;
- le fonctionnement des bâtiments et des sites de production (Scope 1 et 2) ;
- la consommation de matières premières et des matériaux nécessaires à l'activité de l'entreprise (Scope 3 restreint) ;
- le déplacement des clients et des visiteurs (Scope 3 étendu) ;
- les immobilisations bâtiments (Scope 3 restreint) ;
- le transport des produits finis (Scope 3 restreint).

BONNES PRATIQUES

Ankerkraut : réduction des émissions de GES liées au transport des employés à travers le choix de la localisation des sites (à proximité des transports), l'accompagnement des employés dans le passage à la voiture électrique ou hybride, et le soutien à un programme de location de vélos.

L'intensité carbone est en moyenne de 233 tCO₂e par million d'euros de chiffre d'affaires.

Les accords climatiques internationaux, concrétisés par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) française, imposent, pour maintenir l'augmentation globale de la température en dessous de 2 °C, d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

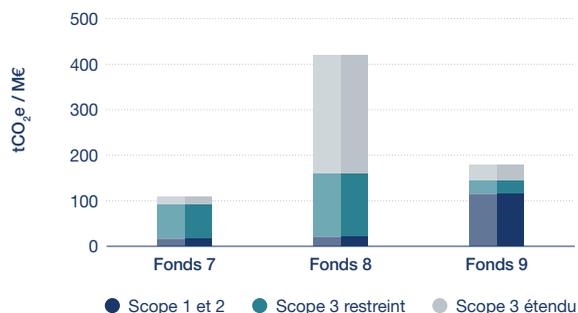
Cela signifie :

- de presque doubler les puits de carbone d'ici 2050 ;
- de diviser par 6 les émissions de GES en 2050 par rapport à 2021. Cela signifie, à partir de maintenant, une réduction de plus de 5% des émissions de GES, chaque année, par rapport à l'année précédente.

Émissions du portefeuille d'EMZ

Les émissions de GES sont concentrées sur quelques sociétés, notamment Vignal sur le Fonds EMZ 8 (le Scope 3 intégrant l'utilisation des produits électriques pendant toute la vie des produits) et Jacky Perrenot sur le Fonds EMZ 9 (le Scope 1 intégrant les carburants utilisés pour le transport routier). Ces deux entreprises sont fortement engagées dans la réduction de leur empreinte carbone.

GRAPHIQUE 6. RATIO ÉMISSION DE GES PAR CA ANNUEL (2019) PAR FONDS EMZ



INDICATEURS

- PART DES ENTREPRISES AYANT FIXÉ DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE



BONNES PRATIQUES

VIGNAL : amélioration continue du bilan carbone du Groupe notamment via la mise sur le marché de produits optimisés et moins consommateurs d'énergie (utilisation des LEDs) et sa stratégie « Conception globale pour une production locale » visant à localiser les productions et fournitures par continents afin d'éliminer les transports intercontinentaux.



SOCIAL

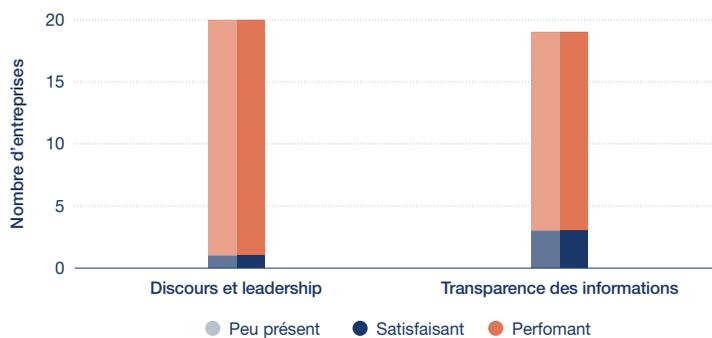
EMZ porte une attention spécifique aux enjeux sociaux tout au long du cycle d'investissement. Un suivi d'indicateurs pertinents sur les thèmes suivants est réalisé chaque année : gestion des ressources humaines, égalité au travail, climat social, et santé et sécurité.

I Gestion des enjeux sociaux

Un discours engagé de la Direction est la première étape indispensable pour la mise en œuvre d'une politique sociale partagée par tous et effective. La transparence des informations et des procédures permet d'avoir une vision

exacte des ressorts sociaux au sein de l'entreprise. Elle est indispensable pour prendre des décisions en lien avec la réalité. Sur ces deux préalables, la situation des entreprises du portefeuille EMZ ressort à un niveau très satisfaisant.

GRAPHIQUE 7. PRISE EN COMPTE DES PRINCIPAUX PRINCIPES DE GESTION SOCIALE



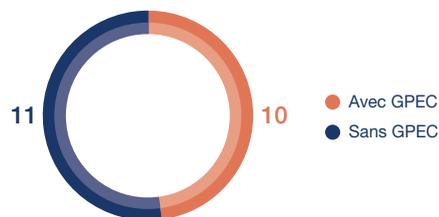
INDICATEURS

Management du capital humain

▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC) OU OUTIL ÉQUIVALENT

La GPEC concerne l'ensemble des entreprises. Elle est obligatoire pour les entreprises de plus de 300 salariés.

L'outil a pour objectif d'adapter les compétences des salariés aux évolutions des métiers. Il contribue donc fortement à la pérennisation de l'emploi.

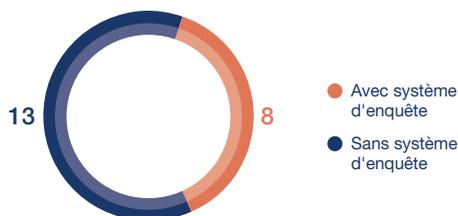


« La quasi-totalité des entreprises analysées a mis en place des outils de gestion des compétences de ses salariés. »

▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE UN SYSTÈME D'ENQUÊTE SUR LA SATISFACTION GÉNÉRALE DES SALARIÉS

La performance des entreprises repose sur l'engagement des salariés.

Les systèmes d'enquête de la satisfaction au travail permettent d'être à l'écoute des salariés et d'identifier les axes d'amélioration.



BONNES PRATIQUES

SAFIC ALCAN : l'entreprise a mis en place la rédaction de rapports d'étonnement sur la base des retours des nouveaux entrants après 6 mois dans l'entreprise. Ces rapports sont présentés à la direction.

Égalité Femmes/Hommes

▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE DES OUTILS OU ACTIONS POUR GARANTIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Des outils ou actions sont parfois nécessaires pour garantir l'égalité femmes-hommes en entreprise.

Ces outils ou actions peuvent par exemple être la signature d'accords, des analyses régulières, de la formation et sensibilisation, etc.



BONNES PRATIQUES

Weyou Group : l'équipe de direction du Groupe est majoritairement composée de femmes, notamment aux postes commerciaux et opérationnels clés.

Conditions et qualité de vie au travail

▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT DÉVELOPPÉ DES OUTILS OU ACTIONS POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

L'employeur a l'obligation légale d'assurer la sécurité et la santé du salarié. Les outils ou actions de prévention permettent d'agir le plus en amont possible. Ces outils ou actions peuvent être par exemple la formation, l'étude des risques de maladies liées au travail, etc.



« Toutes les entreprises ayant une activité industrielle ont mis en place des procédures poussées afin de réduire les accidents du travail. »

BONNES PRATIQUES

VIGNAL : création d'un groupe de sept personnes « ressources » formées par la CARSAT à la prévention des troubles musculo-squelettiques.



GOUVERNANCE

EMZ porte une attention particulière à la gouvernance des entreprises de son portefeuille et a fait de ce sujet une de ses spécificités.

Les actions d'EMZ en matière de gouvernance :

- développer une approche partenariale dans l'accompagnement des équipes ;
- faciliter la mise en œuvre d'un actionnariat salarié auprès des entreprises et des investisseurs ;
- encourager la mise en place de bonnes pratiques de gouvernance auprès des entreprises du portefeuille.

Plus largement, EMZ accompagne les équipes dirigeantes sur les sujets d'indépendance, de diversité, et de transparence des organes de gouvernance. Responsabilités exercées par EMZ au sein des instances de gouvernance comprenant les postes suivants :

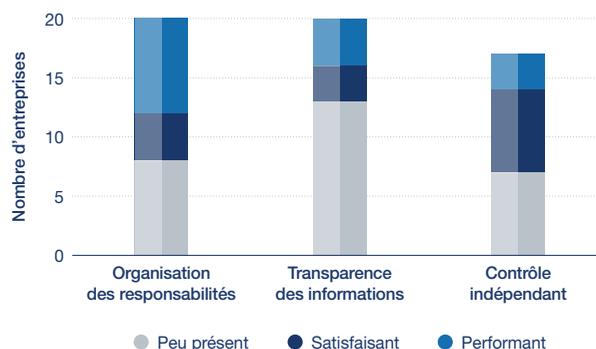
- membre ou administrateur ;
- censeur ;
- absence de représentation.

Sur le volet de la gouvernance, les principes de gestion à fort impact sont généralement la transparence des informations, la mesure et le contrôle.

I Gestion des enjeux de gouvernance

- Une organisation des responsabilités maîtrisée au sein de la gouvernance permet une définition claire du rôle de chaque instance et de chaque poste et facilite les prises de décision.
- Une transparence de l'information au sein des instances de gouvernance, et dans une certaine mesure à destination des employés, permet une prise de décision éclairée en lien avec la réalité interne ou externe.
- Un contrôle extérieur appliqué aux instances de décision prévient certaines dérives, d'autant plus prégnantes lorsque la circulation des informations est entravée.

GRAPHIQUE 8. PRISE EN COMPTE DES PRINCIPAUX PRINCIPES DE GESTION SOCIALE

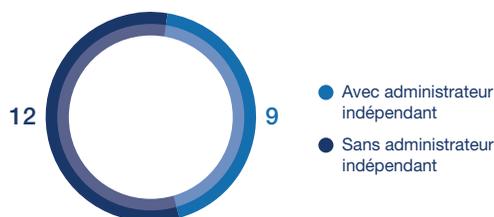


INDICATEURS

Prise de décision

▶ PART D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS DANS LES ORGANES DE DIRECTION OU NOMBRE D'ENTREPRISES COMPORTANT DES MEMBRES INDÉPENDANTS

La présence de membres indépendants est une garantie pour les actionnaires minoritaires, les prêteurs, les partenaires financiers et les salariés d'éviter les conflits d'intérêts, notamment en matière de rémunération des dirigeants, de supervision de l'audit des comptes, etc.



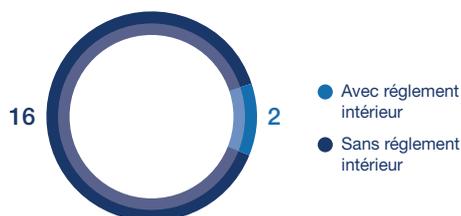
▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE UN PROCESSUS D'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE L'INSTANCE QUI EN ASSURE LA FONCTION

L'évaluation du Conseil d'Administration ou de l'instance équivalente contribue à une prise de recul et la réflexion sur son fonctionnement. Elle permet en même temps d'identifier de façon objective des pistes d'amélioration.



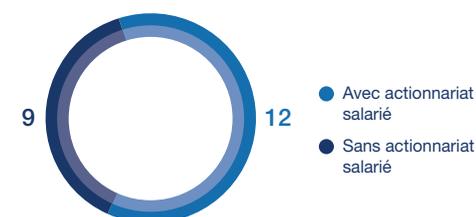
▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE UNE CHARTE DE L'ADMINISTRATEUR ET/OU UN RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE L'INSTANCE QUI EN ASSURE LA FONCTION

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration précise les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil d'Administration ou de l'instance équivalente. Il permet d'encadrer les pratiques et favorise fortement la bonne gouvernance d'une entreprise.



▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT INSTAURÉ L'ACTIONNARIAT SALARIÉ

L'actionnariat est un instrument de stabilité du capital et assure l'indépendance de la société. Il permet en même temps de donner un pouvoir de décision aux actionnaires salariés.



« Plus de la moitié des entreprises analysées ont développé l'actionnariat salarié ce qui reflète directement l'engagement d'EMZ sur ce sujet. »

BONNES PRATIQUES

GINGER : le groupe a débuté la démarche de l'actionnariat salarié en 2014 en ouvrant un Fonds Commun de Placement d'Entreprise. Aujourd'hui ce sont 370 salariés et 70 managers qui font partie du dispositif, détenant 42 % du capital. Le groupe a été récompensé à ce titre par le Grand Prix de la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS) en 2018.

INDICATEURS

Stratégie

▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT FORMALISÉ UNE POLITIQUE RSE/ESG

La RSE peut constituer un outil de gouvernance d'entreprise. L'existence d'une politique RSE sous-tend une implication de la direction qui est indispensable pour impulser une démarche RSE. La formalisation de la politique RSE passe généralement par la rédaction d'une Charte diffusée en interne ou au grand public mais aussi à travers l'élaboration d'une feuille de route.



▶ PART DES PARTICIPATIONS AYANT MIS EN PLACE UNE ÉQUIPE RSE DÉDIÉE

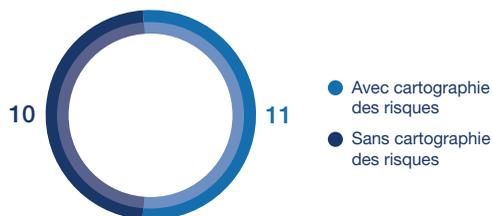
L'existence de ressources humaines dédiées est un facteur de réussite d'une démarche RSE.



« La majorité des entreprises analysées a formalisé une politique RSE ou SSE (Santé Sécurité Environnement) et a mis en place parallèlement, les ressources humaines dédiées au déploiement de cette politique. »

▶ PART DES PARTICIPATIONS RÉALISANT UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Le risque opérationnel fait référence au risque de pertes provenant de processus internes ou d'événements externes. La cartographie des risques opérationnels représente une première étape essentielle au pilotage des risques.



BONNES PRATIQUES

MCI Group : 90 risques analysés répartis dans 9 catégories : développement du marché, fraude, gouvernance, RH, NTI, réglementation et cadre juridique, contrôle de reporting, réputation.

SOCIÉTAL

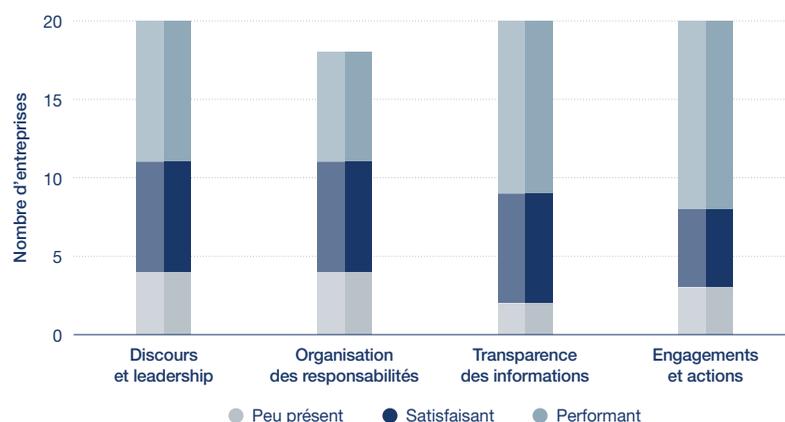
Le volet sociétal de l'ESG porte sur les relations avec les parties prenantes – fournisseurs, clients, société civile – qui contribuent à la performance et à la création de valeur des entreprises. EMZ encourage ses participations à s'engager dans une démarche de qualité et d'achat responsable et à maintenir de bonnes relations avec leurs parties prenantes.

Depuis 2018, EMZ apporte un soutien aux entreprises sur le volet sociétal en permettant un soutien financier des entreprises sur certains projets à travers le Comité Dons & Mécénat. Au titre de l'année 2018, le comité Dons & Mécénat a soutenu la Fondation ONET.

L'ouverture de l'entreprise à la société n'est pas naturelle (mise à part vis-à-vis de leurs clients). Une volonté forte et affichée de la Direction est indispensable pour réaliser cette ouverture à l'ensemble des parties prenantes. Cette volonté forte

nécessite une organisation claire des responsabilités pour que les salariés sachent le rôle qu'ils ont à jouer. La transparence des informations et la libre circulation de cette information est fondamentale pour que les parties prenantes soient réactives et aille dans le sens de l'engagement de l'entreprise. La prise en compte des enjeux sociétaux ne sera effective que si des actions sont réalisées, concrétisant auprès des parties prenantes les discours affichés. L'entreprise sera en grande partie jugée sur ces actions.

GRAPHIQUE 9. PRISE EN COMPTE DES PRINCIPAUX PRINCIPES DE GESTION SOCIALE

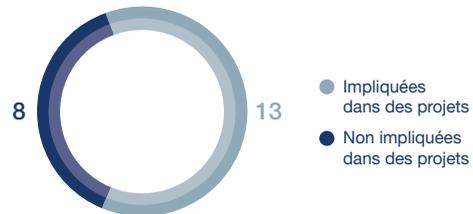


INDICATEURS

Relation à la société civile

▶ PART DES ENTREPRISES IMPLIQUÉES DANS DES PROJETS DE MÉCÉNAT SOCIAL, CULTUREL, ENVIRONNEMENTAL

Le mécénat représente un moyen pour l'entreprise de faire preuve de son implication pour la société. Il prend la forme de dons à des organismes à but non lucratif tiers ou à un organisme créé par l'entreprise elle-même.



BONNES PRATIQUES

Le Fonds de Dotation GINGER a pour objet de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des actions d'intérêt général pour favoriser la diversité et de soutenir des projets de développement durable et local. Premières concrétisations : Nos quartiers ont du talent, Sport dans la ville, Wake up café.

Relation aux fournisseurs

▶ PART DES ENTREPRISES AYANT INTÉGRÉ DES CRITÈRES RSE/ESG DANS LE CHOIX DE LEURS FOURNISSEURS

L'instauration de critères RSE/ESG dans le choix des fournisseurs est un vecteur de changement des pratiques à la fois en interne et en externe. La prise en compte des critères RSE/ESG peut se traduire par la rédaction d'une charte ou d'un code de bonne conduite mais aussi par l'instauration d'une clause dans le contrat avec les fournisseurs.

Certaines entreprises pratiquent également l'évaluation de leurs fournisseurs.



« La majorité des entreprises analysées a intégré dans le choix de ses fournisseurs des critères ayant trait aux volets de la RSE ou de l'ESG le plus souvent sous la forme d'une charte ou d'un code de conduite fournisseurs. »

BONNES PRATIQUES

MCI Group : communication des exigences environnementales, sociales et éthiques via code de conduite des fournisseurs qui doit être signé.

▶ PART DES ENTREPRISES AYANT UNE PRATIQUE D'ACHATS ET D'APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES

L'achat et l'approvisionnement responsable sont des leviers efficaces pour décliner le développement durable au sein de l'entreprise. Comme pour les fournisseurs, la pratique de l'achat responsable est un vecteur de changement en interne et en externe. Les critères de l'achat responsable fréquemment utilisés sont l'environnement, l'éthique, le social.



« La majorité des entreprises analysées ont une politique d'achat et d'approvisionnement responsable. »

BONNES PRATIQUES

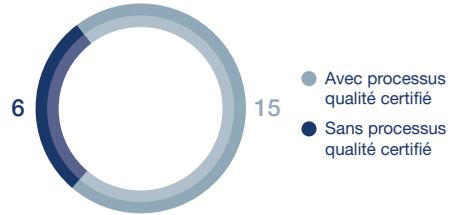
DIAM : approvisionnement de 100 % de son électricité en EnR sur sites français *via* des contrats certifiés.

Relations aux clients

▶ PART DES ENTREPRISES POSSÉDANT UN PROCESSUS QUALITÉ CLIENTS CERTIFIÉ

Le démarche qualité est un outil qui permet d’orienter l’organisation et la production en fonction des attentes du client.

La certification qualité (ISO 9001) garantit l’application d’une démarche d’amélioration continue de l’entreprise vis-à-vis de la satisfaction du client.



BONNES PRATIQUES

Ankerkraut : Produits naturels sans d’additifs artificiels vendus en grande partie dans des contenants en verre, avec des étiquettes en papier et scellés par un bouchon de liège.



LEGAL CONTRACT. This is a legally binding contract. If you do not seek competent legal advice before signing...

ACCEPTED THIS _____ day of _____ 20__

Resident _____

Name _____

3.

LA CONTRIBUTION
AUX OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2015, les États membres des Nations Unies se sont engagés à faire face aux défis mondiaux en matière de développement social, environnemental et économique. Ces engagements ont été traduits à travers 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces 17 ODD représentent la feuille de route vers une planète et une société durable.

Au travers de ses 26 entreprises du portefeuille, EMZ contribue à l'atteinte de plusieurs ODD. Les ODD fournissent aux investisseurs financiers un cadre d'analyse transversal des impacts mondiaux des entreprises de son portefeuille.

L'ensemble de ces 17 objectifs est peut-être l'incarnation la plus évidente des efforts des entreprises en terme d'ESG. Elle représente l'étape d'après où l'entreprise n'est pas uniquement responsable mais où elle participe à faire un monde plus durable.

De nombreuses entreprises du portefeuille participent déjà largement à l'atteinte de ces objectifs. Plusieurs entreprises contribuent par leur objet social même à l'atteinte de ces objectifs, notamment sur le volet environnemental avec des entreprises actives dans les secteurs du recyclage et de l'expertise environnementale.





CARSO

Solutions développées pour le secteur agro-alimentaire ayant pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire tout au long de la chaîne.



AZAE

Offre de services de maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

CARSO

Analyse des substances polluantes dans l'eau, l'air, les sols etc.

BIOGROUP LCD

Analyses médicales.

GINGER

L'ensemble des métiers liés au désamiantage des bâtiments.



CARSO

Analyse des substances polluantes dans l'eau.

GINGER

Contribue à la réduction des pollutions des eaux.



GINGER

Contribue au développement des énergies renouvelable dans les meilleures conditions.



ONET

Démarche d'intégration destinée aux personnes éloignées de l'emploi (personnes en situation de handicap, personnes issues de la diversité).

FORLAM

Recrutement et formation de personnes éloignées de l'emploi.



CARSO

Solutions développées pour le désamiantage et offre complète bâtiment durable, environnement et hygiène industrielle.

GINGER

Travaille pour améliorer la durabilité des infrastructures et aide les industries à être plus respectueux de l'environnement.

LUMIBIRD

Développe des solutions innovantes dans le domaine des lasers.



DIAM

Engagement envers l'insertion sociale au sein de ses usines.



GINGER

Conseille tous les acteurs de la ville durable.

RAIL INDUSTRIES

Produits des équipements pour les tramways et les trains.



ANKERKRAUT

Vend des produits ne contenant aucun additif artificiel et utilise des contenant en verre scellés par un bouchon de liège.



GINGER

Accompagne les territoires et les entreprises dans la réduction de l'impact sur le climat.

VIGNAL

Participe à la réduction des émissions de GES en réduisant les consommations des équipements vendus.

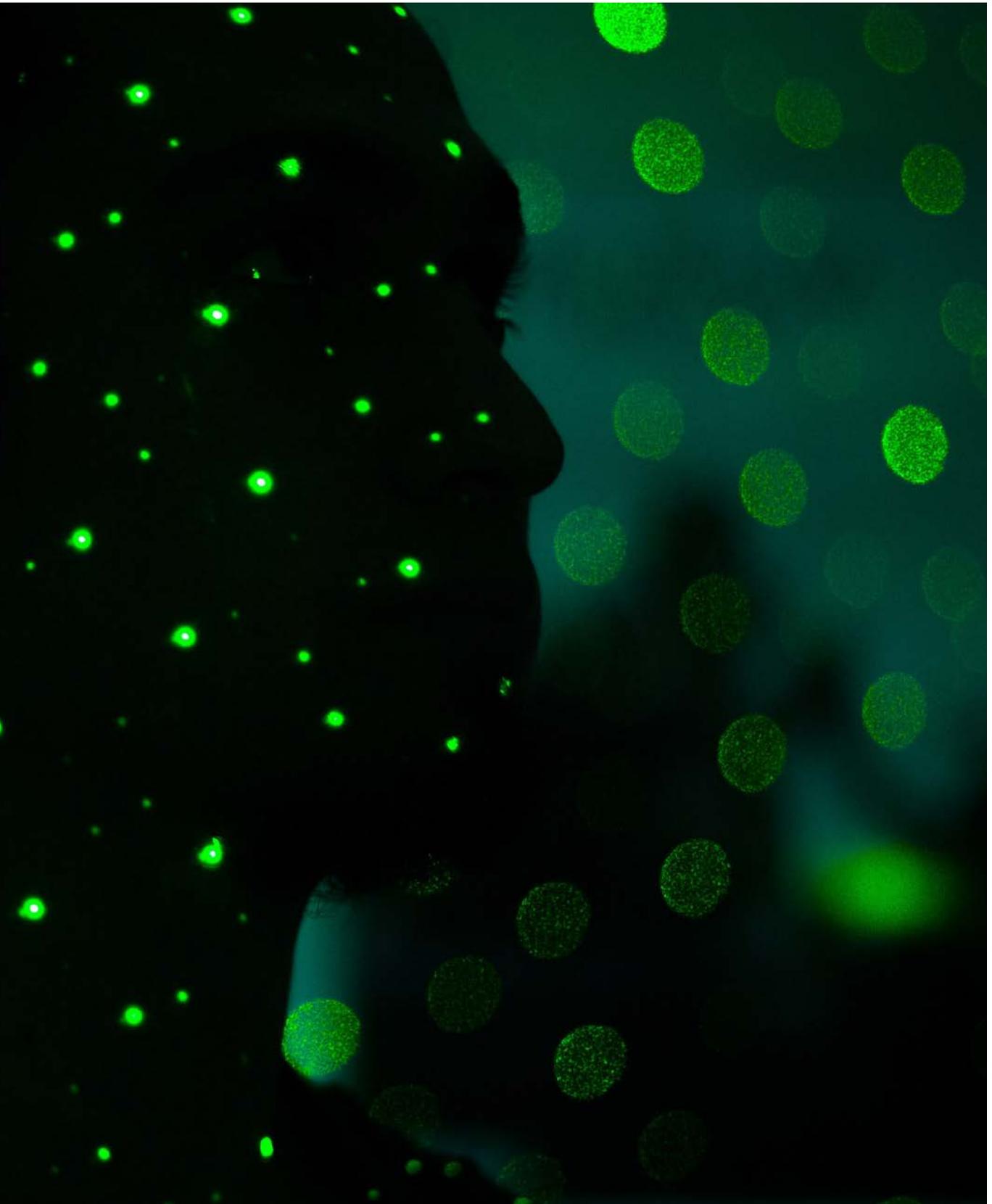
CROUZET

Participe à la réduction des émissions de GES en réduisant les consommations des équipements vendus.



4,

PARTICIPATIONS

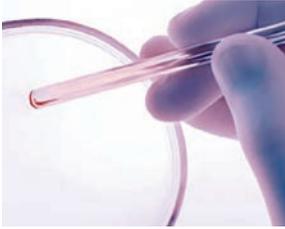


ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE

b **BIOGROUP**
biologie médicale

**ANALYSE MÉDICALE
DE ROUTINE**

Date : 2015 - 2019 - 2020



HR
works

**LOGICIELS
EN RESSOURCES HUMAINES**

Date : 2020



ANKERKRAUT
MÉLANGES D'ÉPICES
PREMIUM

Date: 2020



ceva

**LABORATOIRE
PHARMACEUTIQUE
VÉTÉRINAIRE**

Date : 1999 - 2003 - 2007 - 2014 - 2020



AIRVANCE
GROUP

**ÉQUIPEMENTS
POUR LE TRAITEMENT
DE L'AIR**

Date : 2020



JP **JACKY
PERRENOT**

**TRANSPORT ROUTIER
DE MARCHANDISES**

Date : 2020



RAIL INDUSTRIES

**ÉLECTRONIQUE POUR
LE FERROVIAIRE**

Date : 2019



weyou
Group

**SALONS
PROFESSIONNELS**

Date : 2019



LUMIBIRD
MORE THAN LASERS

**CONCEPTION ET
PRODUCTION DE LASERS**

Date : 2019



PARTICIPATIONS


ARTURIA®
LOGICIELS ET MATÉRIELS
MUSICAUX
Date : 2019




**CONSTRUCTION
ET GÉNIE CIVIL**
Date : 2019




**ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATION
POUR VÉHICULES INDUSTRIELS
OU COMMERCIAUX**
Date : 2018




**DISTRIBUTION
DE PRODUITS CHIMIQUES
DE SPÉCIALITÉS**
Date : 2018




**SOLUTIONS
DE MERCHANDISING
POUR LE SECTEUR DU LUXE**
Date : 2018




**CONSEIL
ET ACHAT D'ESPACES
PUBLICITAIRES**
Date : 2018




**PORTEFEUILLE DE
COMPOSANTS POUR
SYSTÈMES AUTOMATIQUES**
Date : 2018



CASTELLET HOSPITALITY
**HÔTELLERIE
ÉCONOMIQUE**
Date : 2017




**INGÉNIERIE
DE PRESCRIPTION DU BTP**
Date : 2017



PARTICIPATIONS

FORLAM

TRANSFORMATION
DE L'ACIER

Date : 2017



mci

ORGANISATION
DE CONGRÈS
ET ÉVÉNEMENTS

Date : 2017



ONET
DE L'INGÉNIEURIE,
DES SERVICES, DES HOMMES

PROPRETÉ
ET SERVICES

Date : 2017



Azaé
la vie facile

MAINTIEN À DOMICILE
& SERVICES
À LA PERSONNE

Date : 2017



**GRUPE
CARSO**

LABORATOIRE
D'ANALYSE

Date : 2011 - 2016



COVENTYA

SPÉCIALITÉS
CHIMIQUES

Date : 2011 - 2016



ubiqus

SERVICES
DE TRADUCTION
ET TRANSCRIPTION

Date : 2014



EURODATACAR

MARQUAGE AUTOMOBILE
ET GARANTIES AUTOMOBILE

Date : 2001 - 2004 - 2014





RAPPORT ESG 2020

www.emzpartners.com

EMZ Partners SAS

11 Rue Scribe - 75009 Paris - France

+33 (0)1 53 30 23 30

emz@emzpartners.com

Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 euros
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés
de Paris sous le N° 423 762 814

EMZ Partners GMBH

Dienerstrasse 20 - 80331 Munich - Germany

+49 (0)1 70 4485 718

www.emzpartners.com

RCS Munich HRB 25400

